



EXTRAIT DU REGISTRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Février 2024

OBJET Modification de la longueur de la voirie communale

L'an deux mil vingt-quatre,

Le 5 février à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER ; Madame BRETON ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Monsieur BRUVIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur TERRIER ; Monsieur BARRIER ; Madame LENOIR ; Madame LACROIX ; Madame BÉRAULT ; Monsieur ESTAGER ; Madame PLESSIER ; Monsieur LAMAAIZI ; Madame CROS ; Madame COLOMBA ; Monsieur DERUEM ; Monsieur MEUCCI ; Madame POULENARD ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN ; Madame FERRER,

Etaient absents :

Madame SEBIH ; absente excusée donne pouvoir à Madame CORFMAT,

Monsieur CORTÈS ; absent

Monsieur KANOUTE ; absent

Monsieur LOUIS ; absent excusé donne pouvoir à Madame BRETON

Monsieur OULD AHMED TALEB; absent

Monsieur VERCOUTRE, absent

Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Monsieur MAUGER

Madame MOREL, absente excusée donne pouvoir à Monsieur TERRIER

Madame LACROIX est désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil,

1 - Considérant que le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement est déterminé à partir de la longueur de la voirie classé dans le domaine public communal,

2 - Considérant que pour être prise en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement, le Conseil Municipal doit délibérer sur la nouvelle longueur de la voirie classée dans le domaine public communal,

3 – Considérant le tableau de recensement de la voirie joint en annexe,

Le rapport de Monsieur Le Maire entendu,

Délibère,

Article 1 : Approuver la nouvelle longueur de la voirie classée dans le domaine public communal qui est désormais fixée à 23.142 kilomètres;

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services et Madame le Receveur de Saint Just En Chaussée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Date de convocation : 29/01/2024

Date de l'affichage : 09/02/2024

DELIB 04/2024

Vote : Adoptée à l'unanimité

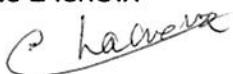
Pour : 25

Contre 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance

Colette LACROIX



Le Maire,

Philippe MAUGER
Vice-président du Pays du Clermontois



Voirie MOUY 2024

Nom	Indicateur (ml)
CD 137	229,60
11 Novembre 1945 (Avenue du)	1226,50
19 Mars 1962 (Rue du)	380,20
8 Mai 1945 (Avenue du)	406,00
Abattoir (Rue de l')	649,00
Abbaye St Jean des Vivers	271,00
Abreuvoir (ruelle de l')	38,00
Ailendé (square Salvator)	87,50
Aulin (Place du Docteur)	293,90
Bastard (Ruelle)	122,30
Bauchy (Rue Madame de)	353,00
Baudelocque (Rue Virginie)	156,70
Baudon (Rue Auguste)	112,70
Belleil (Rue Robert)	123,30
Ben Khaled (Rue Ahmed)	155,20
Berceau (boulevard)	488,60
Bohard (Rue Leon)	643,90
Bos Petit (Rue du)	207,50
Bouchinet (Rue Roland)	452,50
Briot (Rue André)	269,90
Centrel (Place)	153,80
Cassini (Rue)	223,60
Caves (Rue des)	252,10
Cayeus (Rue)	247,10
Cimetière (Rue du)	267,10
Cité Charrette	88,70
Claverie (Impasse du Docteur)	63,40
Cloître St Leger (impasse du)	38,50
Coincourt (Rue de)	135,90
Corroyer (Rue Jean)	578,50
Depaule (Rue Jean)	186,20
Derobert (Rue Fernand)	108,00
Dunant (Rue Henri)	303,70
Ecoles (Passage des)	94,60
Ecole (Rue des)	97,00
Église (impasse de l')	60,00
Etendards (Ruelle des)	124,60
Ferry (Rue Jules)	247,70
Flament (Ruelle)	77,30
Fleuri (Allée des)	322,00
Fournneau (Rue de)	168,40
Fournival (Rue Gaston)	134,80
Frambourg (Rue Saint)	54,50
Gambetta (Rue)	265,50
Gare (Rue de la)	319,70
Gaulle (Rue Charles de)	569,20
Grenouillère (Chemin de la)	377,80
Guillaume (Rue Frédéric)	509,50
Heilles (Rue)	1143,30
Holcomb (Rue du Capitaine)	59,20
Janville (Rue de)	203,30
Jardins (Rue des)	119,20
Jardins (Ruelle des)	183,60
Jaures (Impasse Jean)	121,40
Jaures (Place Jean)	53,30
Jaures (Rue Jean)	227,20
Jaures Prolongée (Rue Jean)	64,80
Jonquieres (Ruelle des)	99,20
Leclerc (Rue du Général)	1400,00
Loquette (Rue de la)	347,40
Madeleine (Ruelle)	192,20
Mandela (Rue Nelson)	250,60
Marais (Rue du)	306,60
Markam (Allée)	95,40
Maupin (Cavée)	575,30
Monceau (Place)	131,30
Monceau (Résidence du Clos)	277,30
Môquet (Rue Guy)	139,70
Moresau (Rue Eugène)	370,90
Moulin (Square Jean)	0,00
Noailles (Rue de)	562,20
Nord (Impasse de)	166,30
Nœud (Rue de)	808,60
Parmentier (Rue Thérèse)	91,20
Platanes (Place des)	78,90
Pommery (Ruelle)	107,20
Poterne (Sente de la)	88,20
Rabouison (Rue Gaston)	173,00
République (Rue de la)	174,40
Ruffier (Rue Noë)	244,70
Semard (Place Pierre)	163,90
Souillard (Ruelle)	87,40
Surville (Boulevard)	679,40
Thérain (Quai du)	70,00
Tincq (Rue Auguste)	136,20
Total :	23 142,90

ANNEXE